

Greffes du tribunal de commerce de Meaux

ETAT DE COLLOCATION

7189466001 - TCM
Date du dépôt: 19 octobre 2018. DECHENEST PATRICK JEAN-CLAUDE, 8, rue Woreau-Duchesse, 77910 Varreddes. RCS Meaux 305 035 498. Activité: charcuterie. DECHENEST ISABELLE née GIRIFFAULT, 8, rue Woreau-Duchesse, 77910 Varreddes. Activité: non précisée. L'état de collocation a été déposé au greffe du tribunal de commerce de Meaux le 19 octobre 2018. Les contestations seront recevables dans un délai de trente jours à compter de la date de la publication au Bodac auprès du greffe du tribunal de grande instance de Meaux.

7189575201 - TGM
TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE MEAUX
Avenue Président-Salvador-Allende
77109 MEAUX CEDEX

PROCÉDURES COLLECTIVES

1^{re} chambre civile
RG n° 15/04314
M. Claude ALTMILLA
Le tribunal de grande instance de Meaux par jugement du 31 octobre 2018:
Prononce la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de M. Claude Altmilla, né le 30 août 1963 à Paris 13^e, Siret n° 410 330 899 00025, siège: 5, allée de la Fontaine à Saint-Thibault-des-Vignes (77400).

Autres tribunaux

7189574701 - TGM
TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE MEAUX
Président-Salvador-Allende
77109 MEAUX CEDEX

PROCÉDURES COLLECTIVES

1^{re} chambre civile
RG n° 17/02535
Association VIZION D'AZUR
Le tribunal de grande instance de Meaux par jugement du 31 octobre 2018,
Prononce la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de l'association Vizion Azur, Siren n° 799 971 718 site 27, quai de la Grande-Île, 77100 Meaux;
Constater l'impossibilité de la procédure de liquidation de l'association Vizion Azur, Siren n° 799 971 718 site 27, quai de la Grande-Île, 77100 Meaux.

7189545901 - TCM2
Date du jugement: 18 octobre 2018. SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE À CAPITAL VARIABLE TEO, 11, rue Gallien, 77260 La Ferté-sous-Jouarre. RCS Meaux 802 732 024. Activité: travaux de menuiserie générale et gros œuvre de bâtiment. Radiation d'office: article 42 du décret 84-405 du 30 mai 1984 par jugement du 18 octobre 2018 le Tribunal de Commerce de Versailles a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif.

7189569501 - TGM
TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE MEAUX
Président-Salvador-Allende
77109 MEAUX CEDEX

PROCÉDURES COLLECTIVES

1^{re} chambre civile
RG n° 18/03502
Association de gestion d'établissements pour personnes âgées et handicapées d'Île-de-France (A.G.E.P.A.H. Ile-de-France)
Le tribunal de grande instance de Meaux, par jugement du 31 octobre 2018,
Constate l'état de cessation de...

Avis administratif

7189601701 - AA
Commune de FERRIÈRES-EN-BRIE
Révision du Plan Local d'Urbanisme
ENQUÊTE PUBLIQUE
Du 7 novembre 2018 au 11 décembre 2018
2e insertion

Il est porté à la connaissance du public que par arrêté n° D-2018-165 en date du 18 octobre 2018, le maire de Ferrières-en-Brie a décidé de soumettre à enquête publique le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Ferrières-en-Brie pour une durée de 35 jours du 7 novembre 2018 au 11 décembre 2018.
Par décision du tribunal administratif de Melun en date du 24 juillet 2018 un commissaire enquêteur, Madame Brigitte BOURDONCLE, a été désigné.
Chacun pourra prendre connaissance gratuitement dudit dossier aux jours et heures habituels de réception du public en mairie annexe, site 24, rue Jean-Jaures.
L'ensemble des pièces du dossier d'enquête publique sera également consultable sur le site: www.ferrieres-en-brie.fr
Le public pourra déposer ses observations et propositions selon les possibilités suivantes:
- Sur le registre d'enquête ouvert en mairie annexe site 24, rue Jean-Jaures.
- Soit lors de permanences tenues par le commissaire enquêteur à savoir les mercredi 7 novembre 2018 de 9 h 00 à 12 h 00, le samedi 17 novembre 2018 de 9 h 00 à 12 h 00, le jeudi 22 novembre 2018 de 14 h 00 à 17 h 00, le vendredi 30 novembre 2018 de 14 h 00 à 17 h 00 et le mardi 11 décembre 2018 de 9 h 00 à 12 h 00.
- Sous format électronique à l'adresse suivante: urbanisme@ferrieres-en-brie.fr
- Soit par courrier en les adressant à l'attention de Madame BOURDONCLE commissaire enquêteur, à la mairie de Ferrières-en-Brie à l'adresse: site Place Auguste-Tiézy, CS 90092, Ferrières-en-Brie, 77614 Marne-la-Vallée cedex 3.
Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront transmis à Madame Marie, ils seront tenus à disposition du public, pendant un an à compter de la date de clôture de la date de l'enquête à la mairie annexe site 24, rue Jean-Jaures et sur le site internet www.ferrieres-en-brie.fr
Au terme de l'enquête publique, le conseil municipal de la commune de Ferrières-en-Brie pourra adopter le PLU éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur.

7189166501 - AA
Commune de NOISIEL
Elaboration du Plan Local d'Urbanisme
AVIS AU PUBLIC D'ENQUÊTE PUBLIQUE
2e insertion

Par arrêté n° ARR2018, du octobre 2018, le maire de Noisiel a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet de PLU.
Ce projet a pour caractéristiques principales:
- affirmer l'identité du territoire et renforcer son attractivité,
- inscrire l'évolution de la commune dans son contexte plus large,
- préserver et améliorer le cadre de vie quotidien des Noisiéliens,
- conforter la diversité de l'habitat pour maintenir la mixité sociale et géographique et favoriser le parcours résidentiel des Noisiéliens,
- conduire et dynamiser le tissu économique local et territorial en favorisant l'attractivité du territoire, l'intégration des salariés en ville et en créant des synergies de développement avec la Cité Descartes,
- préserver, mettre en valeur le patrimoine naturel et paysager et renforcer les continuités écologiques: bords de Marne, Parc de Noisiel, Bois du Lizard, Allée des Bois, Promenade de la Chocolaterie, Bois de la Garange, parcs, squares, nature en ville et chaîne des étangs.
L'enquête se déroulera à la mairie de Noisiel, durant 34 jours, du 5 novembre 2018 à 8 h 45 et du 8 décembre 2018 à 12 h 00 aux jours et heures habituels d'ouverture.
Permanences:
- Madame Marie-Françoise SÉVRAN, désignée par le tribunal administratif comme commissaire enquêteur, recevra en mairie les:
- lundi 5 novembre 2018 de 8 h 45 à 11 h 00,
- mercredi 13 novembre 2018 de 9 h 00 à 12 h 00,
- vendredi 30 novembre 2018 de 14 h 00 à 17 h 00,
- samedi 8 décembre 2018 de 9 h 00 à 12 h 00.
- et en mairie annexe (1 place Gaston-Defrenoy) 21 novembre de 14 h 00 à 17 h 00.
Consultation du dossier et recueil des observations.
Le dossier d'enquête sera consultable:
- à la mairie de Noisiel, siège de l'enquête sur le site internet de la commune: www.ville-noisiel.fr
- sur un poste informatique mis à disposition du public à la mairie annexe.
Des informations peuvent ainsi être demandées au responsable du service urbanisme.

7189673401 - AA
PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE
Direction de la Coopération des Services de l'Etat
Bureau des Procédures Environnementales
Section Prévention des Risques Industriels
BAILLY-ROMAINVILLIERS/MAGNY-LE-HONGRE
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
ENVIRONNEMENTALE

Par arrêté préfectoral DCE/SE/PEURBA n° 2018/2 du 31 octobre 2018 est prescrite l'ouverture d'une enquête publique environnementale portant sur les demandes de permis de construire (PC n° 077 268 18 00006 et PC n° 077 018 18 00005) d'un centre de formation, situé sur le territoire des communes de Bailly-Romainvillers (77700) et Magny-le-Hongre (77700), ZAC des deux Golfes, rue du Cocheil, déposés par la SARL DELOITTE EMEA HOLDINGS.
Les demandes de permis de construire ainsi présentées sont soumises à enquête publique environnementale du lundi 26 novembre 2018 à 9 h 00 au vendredi 28 décembre 2018 à 17 h 30 sur le territoire des communes de Bailly-Romainvillers (77700) et Magny-le-Hongre (77700).
Pendant toute la durée de l'enquête aux jours et heures d'ouverture des mairies, les dossiers des demandes comprenant une étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale seront déposés et tenus à la disposition du public:
- en mairie de Bailly-Romainvillers, commune d'implantation du projet, siège de l'enquête,
- en mairie de Magny-le-Hongre, commune d'implantation du projet,
- sur un poste informatique dédié en mairie de Bailly-Romainvillers.
Pendant toute la durée de l'enquête publique, le public pourra également consulter les dossiers d'enquête publique:
- sur un poste informatique dédié en mairie de Bailly-Romainvillers, siège de l'enquête,
- sur le site internet des services de l'Etat en Seine-et-Marne (www.seine-et-marne.gouv.fr/enquetes-publiques).
Pendant toute la durée de l'enquête publique, aux jours et heures d'ouverture de la mairie, le public pourra consigner ses observations et propositions:
- sur le registre d'enquête coté et paraphé par le commissaire enquêteur et déposé en mairie de Bailly-Romainvillers,
- sur le registre d'enquête coté et paraphé par le commissaire enquêteur et déposé en mairie de Magny-le-Hongre,
- sur le registre dématérialisé accessible et consultable sur le poste informatique dédié.

Le tribunal administratif de Melun a désigné M. Roland DE PHILLY, commissaire enquêteur de l'arrêté de l'Etat, en tant que commissaire enquêteur pour diligenter cette enquête publique environnementale.
Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairies de Bailly-Romainvillers et de Magny-le-Hongre pour recevoir ses observations aux dates et heures indiquées ci-dessous:
Bailly-Romainvillers:
- lundi 26 novembre 2018 de 9 h 00 à 12 h 00,
- samedi 15 décembre 2018 de 9 h 00 à 12 h 00,
- vendredi 28 décembre 2018 de 14 h 30 à 17 h 30.
Magny-le-Hongre:
- mercredi 5 décembre 2018 de 14 h 30 à 17 h 30,
- mardi 18 décembre 2018 de 14 h 30 à 17 h 30.
Toutes informations relatives au projet pourront être obtenues auprès de Monsieur Olivier GERARDUZZI, directeur de la SARL DELOITTE EMEA HOLDINGS domicilié Tour Magry, 6, place de la Pyramide, 92900 Paris la Défense Cedex.
Ce présent avis d'enquête publique est consultable sur le site internet des Services de l'Etat en Seine-et-Marne (www.seine-et-marne.gouv.fr/enquetes-publiques).
Toute personne peut, sur sa demande et ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la Préfecture (Direction de la Coopération des Services de l'Etat, bureau des Procédures Environnementales 12, rue des Saints-Pères, 77010 Melun cedex) pendant toute la durée de l'enquête publique.
Une copie du rapport et des conclusions motivés du commissaire enquêteur sera adressée par le Préfet de Seine-et-Marne à la SARL DELOITTE EMEA HOLDINGS ainsi qu'aux mairies des communes de Bailly-Romainvillers et Magny-le-Hongre, pour y être tenus sans délai à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.
Ces documents seront également consultables sur le site internet des services de l'Etat en Seine-et-Marne (www.seine-et-marne.gouv.fr/enquetes-publiques), pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique.
Au terme de l'enquête publique environnementale, M. Marie-Françoise SÉVRAN, commissaire enquêteur, statuera au nom de l'Etat par arrêtés sur les demandes de permis de construire (PC n° 077 268 18 00006 et PC n° 077 018 18 00005).
Fait à Melun, le 31 octobre 2018,
La préfète,
Pour la préfète et par délégation
Le secrétaire général de la préfecture
Nicolas de MAISTRRI

Le tribunal de grande instance de Meaux, par jugement du 31 octobre 2018, Constate l'état de cessation de...